



Municipalité de Saint-Bonaventure

Gestion de notre municipalité – Réponse au pamphlet déposé dans les boîtes aux lettres le 15 juillet 2019

Bonjour,

Le conseil municipal souhaite corriger les faits énoncés et apporter certaines précisions en lien avec le contenu d'un pamphlet – non signé- ayant été déposé dans les boîtes aux lettres des citoyens et citoyennes de Saint-Bonaventure, aujourd'hui même. Ce document soulève la polémique et mérite donc de rappeler certains faits, de même que la vision de bien-être et de développement local qui guide le conseil dans ses interventions et ses projets.

D'abord, rappelons que l'idée d'acquérir l'église et de réaménager notre bibliothèque municipale date de plusieurs années déjà, alors que plusieurs bénévoles locaux s'étaient rassemblés à la demande du COLOC et de la municipalité, afin d'échanger sur les besoins de la communauté. Lors de cette rencontre, plusieurs projets avaient été soulevés à titre de priorités à réaliser au cours des prochaines années. C'est ainsi que depuis une décennie, divers projets municipaux ont graduellement vu le jour chez nous, pensons entre autres à l'aménagement des terrains de soccer et de volley-ball, puis du chalet communautaire et à la réfection et au réaménagement complet de la patinoire.

Bien que certaines personnes ne vivaient pas encore chez nous ou n'ont pas participé à cette consultation ou à d'autres rencontres organisées pour discuter des projets de la municipalité, il est du devoir du conseil municipal de mener à terme ses engagements, tout en travaillant de concert avec les comités et citoyens impliqués. Aussi, faut-il rappeler que lors des diverses séances du conseil municipal au cours de la dernière année, la question de l'investissement et des subventions pour réaménager la bibliothèque et acquérir l'église a été traitée à maintes occasions. Il n'est donc pas question d'agir en urgence, tel qu'il est mentionné dans le pamphlet, mais bien d'avancer dans ce superbe projet collectif, pour lequel une autre rencontre s'est d'ailleurs tenue à l'église, le 28 janvier dernier. Environ 60 personnes y ont participé, et l'assentiment de l'audience envers ce projet s'est bien fait sentir.

Le conseil souhaite maintenir le dynamisme et la vitalité de sa communauté, en rendant le milieu attirant, convivial, où l'on aime vivre. Il importe donc d'offrir des services diversifiés et de proximité aux familles, aux jeunes et aux aînés.

Bien entendu, certains coûts sont associés au développement local, toutefois d'intéressantes subventions se grefferont au réaménagement de la bibliothèque, tout comme cela est arrivé



Municipalité de Saint-Bonaventure

pour le Chalet communautaire, qui s'est avéré très peu coûteux au final pour les citoyens (valeur du projet 500 000\$ vs coût réel pour les citoyens environ 50 000\$). Ainsi, bien que le règlement d'emprunt pour la bibliothèque s'élève à un maximum de 429 035\$, la portion utilisée sera moindre, notamment grâce à 2 subventions accordées totalisant 75 000\$, en d'une autre subvention majeure à confirmer sous peu. Cet emprunt sera donc grandement amoindri par les programmes et subventions existants, ce qui n'est pas du tout mentionné dans le pamphlet.

Alors, qui d'entre nous voudrait refuser ce si beau projet subventionné et fort attendu d'ailleurs par les nombreux utilisateurs de notre bibliothèque, qui ne répond plus d'ailleurs à certaines normes d'accessibilité? Notons aussi que s'il y a tant d'utilisateurs, c'est que ceux-ci préfèrent encore lire un document imprimé et se rendre ici même à Saint-Bonaventure, au lieu d'aller à Drummondville, incluant des gens de Saint-Pie-de-Guire avec lesquels nous partageons aussi notre école.

Bien qu'un scrutin référendaire soit possible et démocratique, il faut savoir que les frais d'un tel scrutin sont élevés et seront imputés aux citoyens, sur leurs taxes.

Qui veut payer pour un tel référendum, alors que la population a eu maintes fois l'opportunité de s'exprimer à ce sujet?

Quelqu'un qui ne veut même pas signer son pamphlet?

Quant à nous, membres du conseil municipal, nous préférons investir l'argent des citoyens dans un projet concret et attendu par la majorité de la population.

Votre conseil municipal.